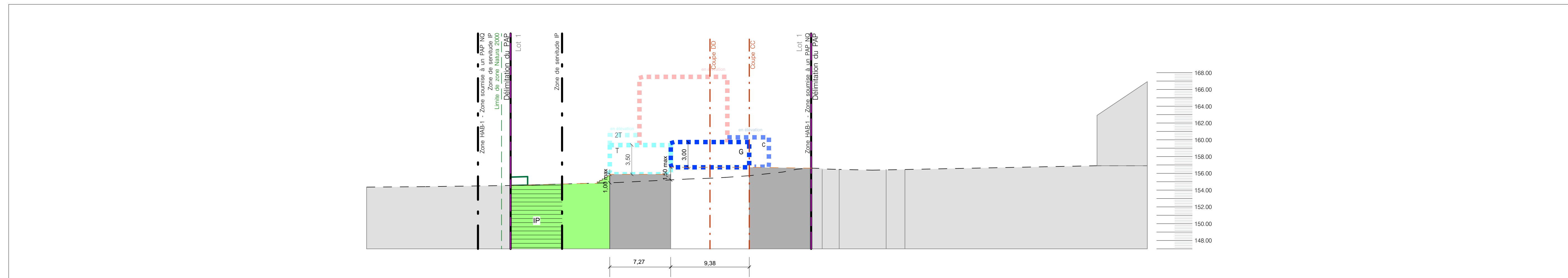
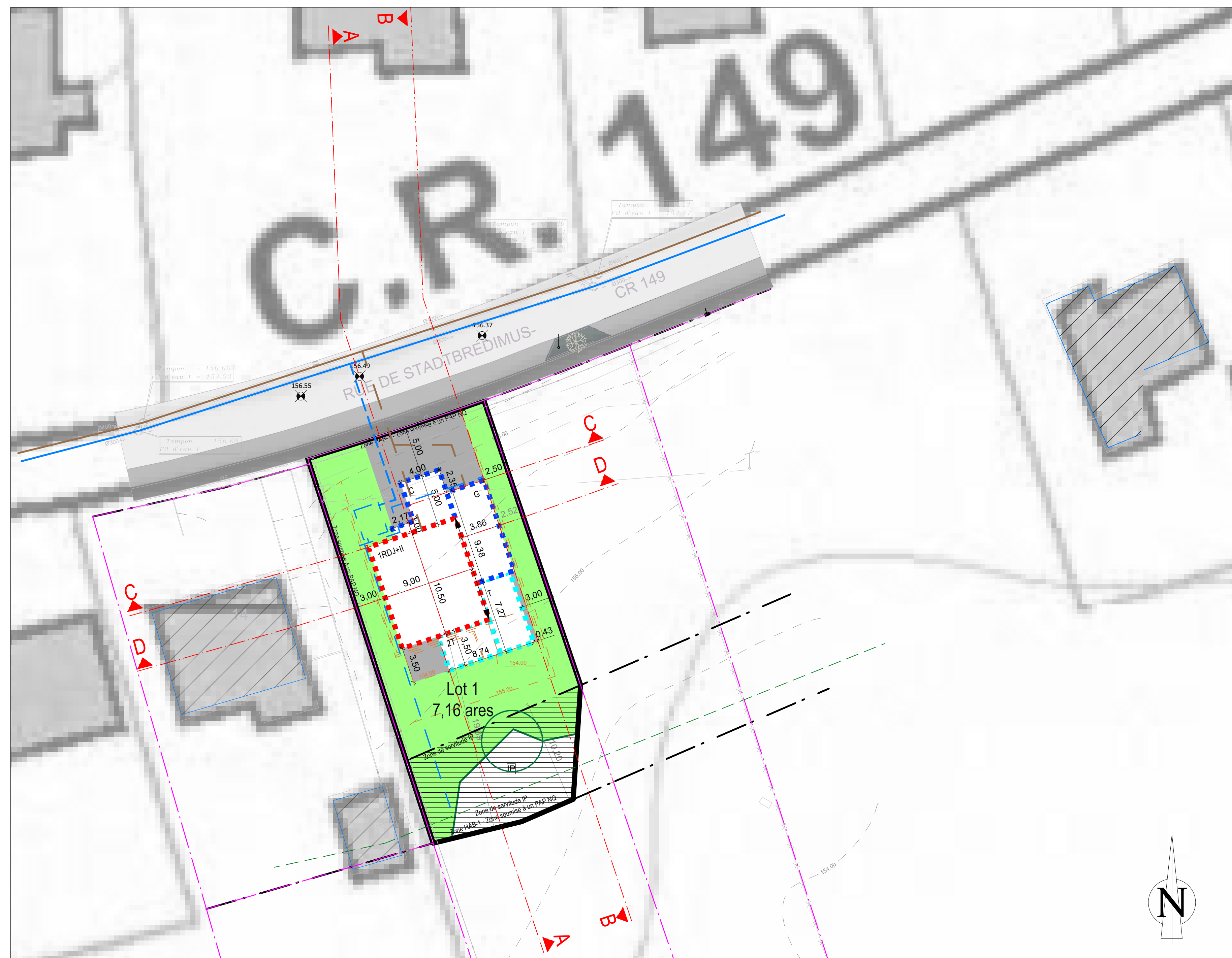


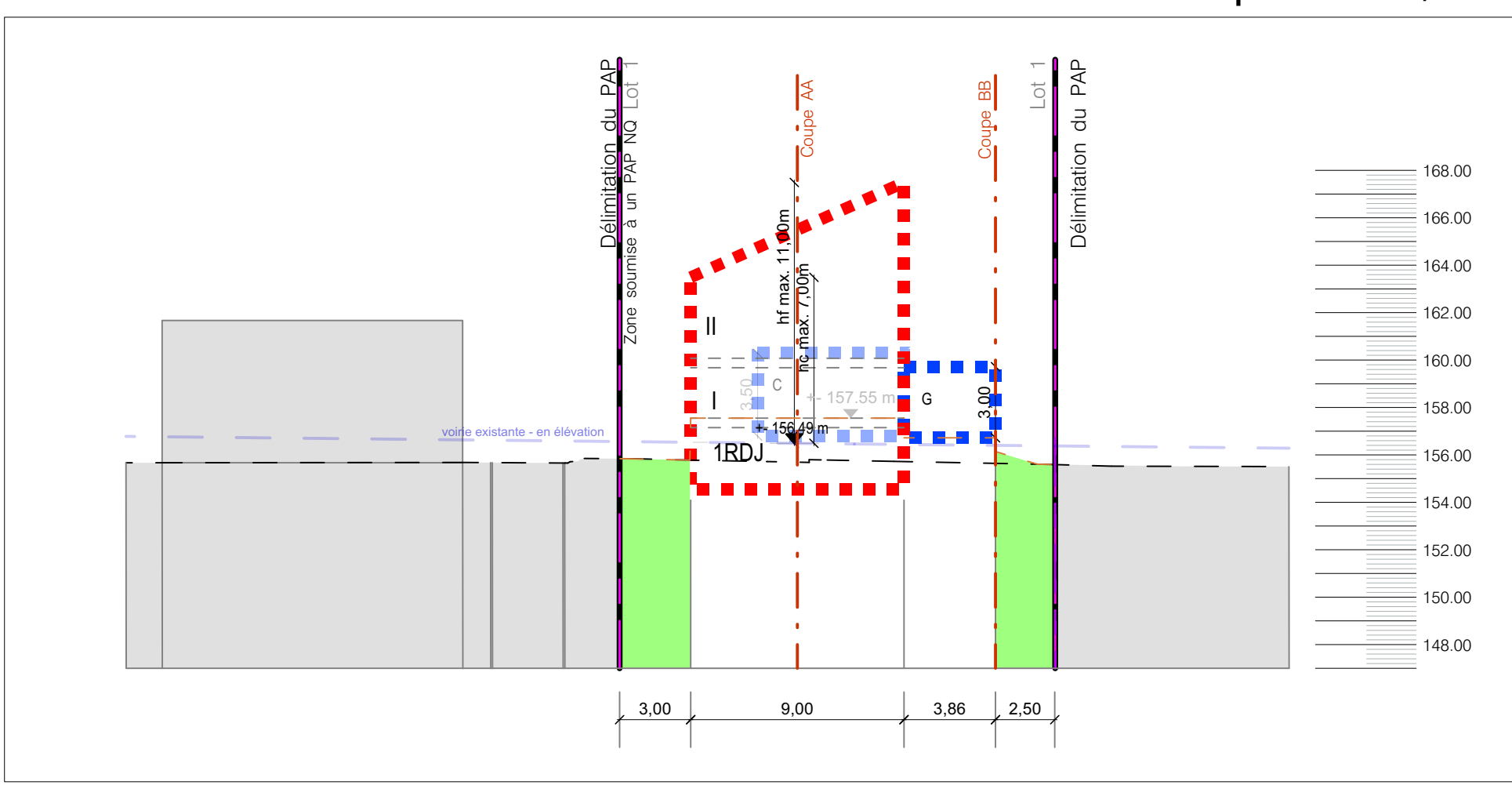
Coupe A-A 1/250



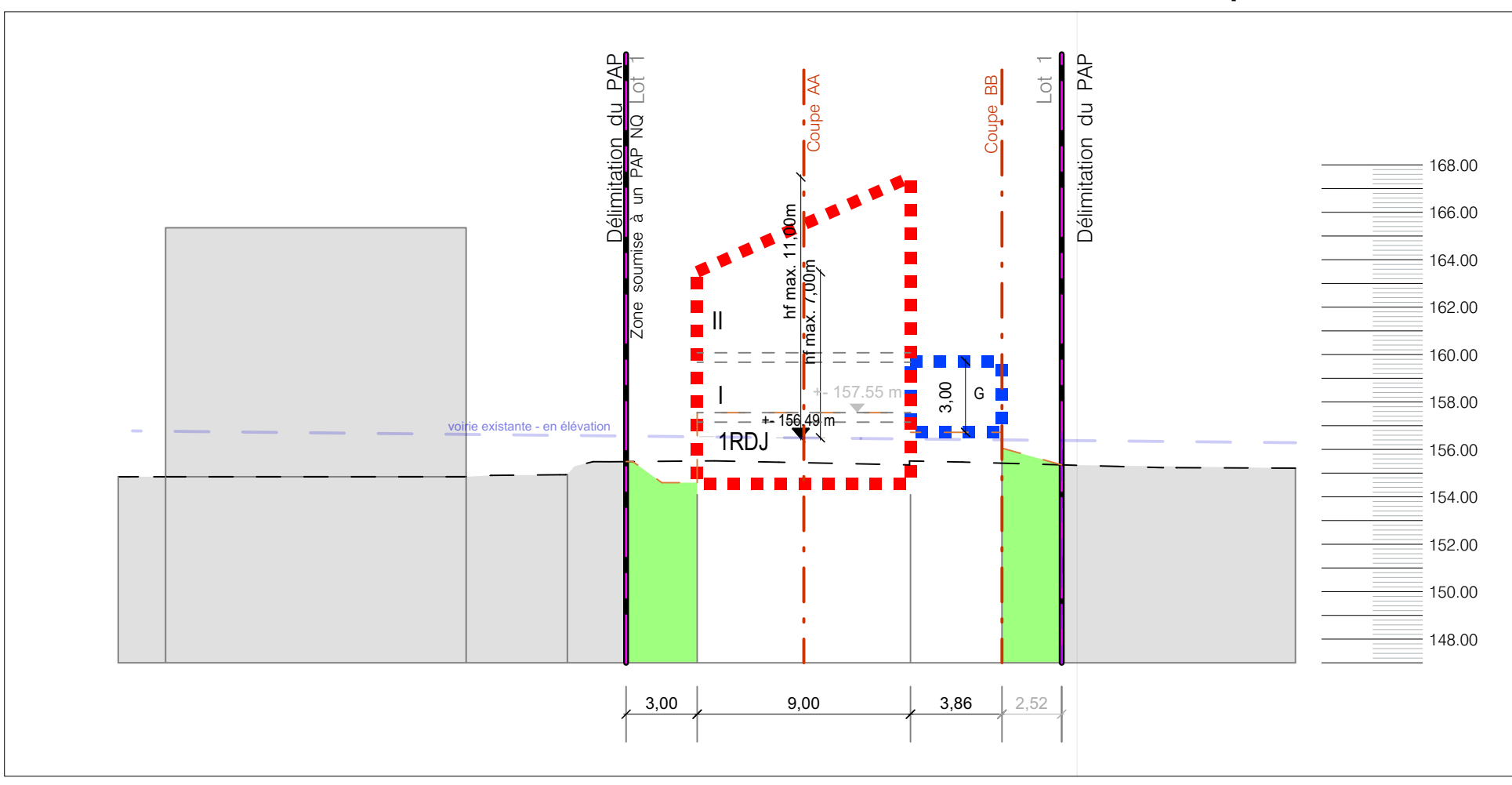
Coupe B-B 1/250



Projet d'Aménagement Particulier 1/250



Coupe C-C 1/250



Coupe D-D 1/250

**Légende du plan d'aménagement particulier**  
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT		- (surface du lot / de l'îlot (ares))	
surface d'emprise au sol (m²)	min max	min max	(surface constructible brute(m²))
surface de scellement du sol (m²)	max	min max	(type et nombre de logements)
type de toiture	max	min max	(nombre de niveaux)
type, disposition et nombre des constructions		(hauteur des constructions (m))	

**Démarcation du PAP et des zones du PAP**  
 - - - - - délimitation du PAP  
 - - - - - délimitation des différentes zones du PAP

**Courbes de niveau**  
 - - - - - terrain existant  
 - - - - - terrain remodelé

**Nombre de niveaux**  
 I, II, III... nombre de niveaux pleins  
 +1, 2...R nombre d'étages en retrait  
 +1, 2...C nombre de niveaux sous combles  
 +1, 2...S nombre de niveaux en sous-sol

**Hauteur des constructions**  
 hc - x hauteur à la corniche de x m  
 ha - x hauteur à l'acrotère de x m  
 hf - x hauteur au faite de x m

**Types, dispositions et nombre des constructions**  
 x - m1 x maisons isolées  
 x - m2 x maisons jumelées  
 x - mb x maisons en bande

**Types et nombres de logements**  
 x - u x logements de type unifamilial  
 x - b x logements de type bifamilial  
 x - c x logements de type collectif

**Formes de toiture**  
 tp toiture plate  
 tx (y% - z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison  
 <-> orientation de la falte

**Gabarit des immeubles (plan / coupes)**  
 ■■■■■ alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé  
 ■■■■■ limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé  
 ■■■■■ alignement obligatoire pour dépendances  
 ■■■■■ limites de surfaces constructibles pour dépendances  
 ■■■■■ limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines  
 ■■■■■ limites de surfaces constructibles pour avant-corps

**Démarcation des lots / îlots**  
 [ ] lot projeté [ ] îlot projeté  
 [ ] terrains cédés au domaine public communal

**Degré de mixité des fonctions**  
 min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction  
 x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction  
 x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

**Espaces extérieurs privés et publics**  
 ■■■■■ espace vert privé  
 ■■■■■ espace vert public  
 ■■■■■ aire de jeux ouverte au public  
 ■■■■■ espace extérieur pouvant être scellé  
 ■■■■■ voie de circulation motorisée  
 ■■■■■ espace pouvant être dédié au stationnement  
 ■■■■■ chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne  
 ■■■■■ voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

**Plantations et murs**  
 ○ arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver  
 [ ] haie projetée / haie à conserver  
 [ ] muret projeté / muret à conserver

**Servitudes**  
 - - - - - servitude de type urbanistique  
 - - - - - servitude écologique  
 - - - - - servitude de passage  
 - - - - - Elément bâti ou naturel à sauvegarder

**Infrastructures techniques**  
 ■■■■■ rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales  
 ■■■■■ canalisation pour eaux pluviales  
 ■■■■■ canalisation pour eaux usées  
 ■■■■■ fossé ouvert pour eaux pluviales

**Légende complémentaire**  
 - - - - - limite de propriété existante issue du mesurage cadastral  
 - - - - - limite de zone Natura 2000 à titre indicatif  
 - - - - - canalisation pour eaux pluviales existantes  
 - - - - - canalisation pour eaux usées existantes  
 [ ] Servitude de type urbanistique - intégration paysagère  
 [ ] bâtiment existant  
 [ ] végétation existante  
 +1, 2... RDJ nombre de niveaux en rez-de-jardin  
 G Aménagement en dépendance de type garage  
 C Aménagement en dépendance de type carport  
 ■■■■■ limites de surfaces constructibles pour terrasses couvertes  
 [ ] niveau projeté de référence pour les constructions  
 [ ] niveau projeté du rez-de-chaussée - à titre indicatif  
 [ ] cotes à respecter  
 [ ] cotes à titre indicatif  
 NB : L'emploi des canalisations est à préciser dans le dossier d'exécution

LOT 1		7,16 ares	
-	209	-	355
335	1-m1	-	1-u
t1 (22-28')	h max = 7,00m hf max = 11,00 m	-	1RDJ+II

DATE	INDE	MODIFÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION
17.01.2023	F	SQL	BFF	Modification de l'implantation du garage et de la terrasse couverte suite aux remarques AC du 07.12.2022
09.12.2022	E	SQL	BFF	Modification PG suite aux remarques AC du 07.12.2022
24.11.2022	D	SQL	BFF	Modification PG suite aux remarques AC du 22.11.2022
26.09.2022	C	SQL	BFF	Modification PG suivant nouveau plan architecte reçu le 26.09.2022

DESSINÉ: Sophie QUEVAL    VÉRIFIÉ: Ben BACKENDORF    CONTRÔLÉ: Myriam HENGESCH

CLIENT: **M. Gilles ROCK & Mme Corinne LEYTEM**  
 4, Fräschepelchen  
 L-5421 Erpeldange-sur-Sûre

CHANTIER: **Commune de Bous**  
**PAP "rue de Stadtbredimus"**  
 Localité de Bous

OBJET: **Plan d'Aménagement Particulier**  
 Partie graphique

**LUXPLAN S.A.**  
Ingénieurs conseils

4, Rue Albert Simon  
L-5875 Cornillon  
C.D. de Luxembourg  
Tel: (+352) 30 58 01  
Fax: (+352) 30 58 01  
E-mail: info@luxplan.lu  
http://www.luxplan.lu

ÉCHELLE: 1/250  
 FICHER: P:\LP-SCI\2021\20212773\_LP\_U\_PAP\_Herdemillen\_2\_Bous\D\_Plans\D4\_Projet\_DU4  
 DATE: 31/05/2022    PHASE: PAP  
 PLAN N°: 20212773-LP-U001    IND: F

Légende type